Décision 21-DCC-115 du 25 juin 2021

relative à la prise de contrôle exclusif de 21 magasins de commerce de détail et du fonds de commerce de Gap France SAS par la société Financière Immobilière Bordelaise

Posted on: 25 juin 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Financière Immobilière Bordelaise
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Gap France

Lire

le texte intégral de la décision
134.8 Ko

le communiqué de presse/ the press release